

**DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON**

**D-2013/278**

**'Bordeaux pour l'égalité 2013'. Soutien aux initiatives associatives en faveur de la Lutte Contre les Discriminations et de l'égalité des chances. Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de l'égalité des chances, de la lutte contre les discriminations et de la diversité culturelle.

Cette volonté s'est traduite notamment, par la création d'un appel à projets sur le thème de la lutte contre les discriminations ouvert à tous les bordelais, dans le cadre d'une action collective portée par une association domiciliée ou pratiquant ses activités sur le territoire bordelais.

A ce titre, la Ville soutient les initiatives des associations qui ont des projets en faveur des bordelais autour de cette thématique, en leur apportant deux types d'aide : des conseils au montage de leur projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Pour cette première année, 30 projets ont été présentés et soumis à l'avis du jury, composé d'élus de la Ville, et de représentants d'institutions partenaires.

Le jury a reçu chaque porteur de projet et délibéré sur l'aide financière à apporter selon des critères liés à l'originalité du projet, sa faisabilité financière, son impact sur le territoire en lien avec la lutte contre les discriminations, son descriptif et la motivation.

Réuni le 17 avril 2013, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 9 projets. Expression culturelle, citoyenneté, interculturel, sport, emploi sont les principaux domaines d'activités concernés par ces projets dans lesquels sont développées les thématiques telles que genre, origine, handicap, discriminations multiples. Le descriptif de chaque projet retenu par le jury est joint en annexe.

L'attribution des subventions pour un montant total de 5000 euros se répartit comme suit :

| Association   | Nom Projet   | Subvention<br>(en euros) |
|---|--|--------------------------|
| Association Française<br>des Femmes Diplômées<br>des Universités - AFFDU                          | "Les olympes de la parole"   | 200                      |
| Astrolabe   | « Discrim'action »   | 1000                     |
| Business and Professional<br>Women - BPW  | " Scènes de discriminations<br>ordinaires faites<br>aux femmes dans le<br>monde professionnel" | 500                      |
| Compagnie du Sur Saut   | "Au temps de femmes"   | 600                      |
| Compagnie en Aparté   | "Théâtre invisible<br>et discriminations"  | 500                      |
| Comité Inter<br>Mouvements Auprès<br>des Evacués - La<br>Cimade Service<br>Oecuménique d'entraide | « Migrant' Scène »   | 700                      |
| Mana  | "Fragments de vie"   | 200                      |
| Melting Signes  | "Melting Show"   | 600                      |
| Association Sportive<br>Charles Martin  | "Sport pour tous<br>à Charles Martin"  | 700                      |

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget Primitif de l'année 2013, Promouvoir l'égalité – Opération P074O002 – Compte 6574 – CDR : Gestion DGVSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du rapport présent.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Non participation au vote de Mr Maurin

**MME BREZILLON.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, comme vous le savez la prévention et la lutte contre toutes les formes de discriminations, tout comme la promotion et l'égalité sont une de nos priorités.

Elle est un mode d'amélioration de notre action publique en direction de tous les Bordelais. Cette politique est transversale et impacte l'ensemble de notre action municipale.

Dans cet esprit notre collègue Sonia DUBOURG-LAVROFF nous présentera tout à l'heure la signature par le maire de la Charte Européenne pour l'Egalité des Hommes et des Femmes dans la Vie locale.

Diverses actions ont été menées réalisées avec les acteurs locaux, notamment les associations dans le cadre du COBADE qui se réunira en plénière le 11 juin prochain, date à laquelle, Monsieur le Maire, vous remettrez aux associations lauréates le prix « Bordeaux pour l'Egalité ».

Ce prix « Bordeaux pour l'Egalité » vise à renforcer le soutien aux acteurs associatifs en soutenant financièrement des actions innovantes et pérennes qui portent sur l'un ou l'autre des 18 critères de discriminations inscrites dans le code pénal.

Je voudrais chaleureusement remercier mes collègues membres du jury : Chafika SAILOUD, Vincent MAURIN et Joël SOLARI d'avoir participé activement aux délibérations aux côtés des représentants de l'Etat, de l'ACCES, de l'IMS et des Défenseurs des Droits.

Ce prix doté de 5.000 euros distingue 9 associations bordelaises très pertinentes quant à la qualité de leurs projets qui recourent directement ou indirectement l'ensemble des critères des 18 discriminations.

Je vous remercie d'autoriser le maire à verser ces subventions.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

M. ROUYEYRE

**M. ROUYEYRE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, cette délibération évoque « la promotion par la Ville d'une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de l'égalité des chances, de la lutte contre les discriminations et de la diversité culturelle. »

Cette présentation nous révèle donc que la majorité aurait une politique de lutte contre les discriminations.

Pourtant, Monsieur le Maire, œuvrer en faveur du vivre ensemble n'est pas seulement donner quelques euros pour se donner bonne conscience. Il s'agit également d'y croire.

Comment lutter contre les discriminations quand celles-ci sont commises et assumées par des membres de votre majorité ?

La semaine dernière dans Sud-ouest votre premier adjoint a déclaré qu'il refuserait de marier des personnes homosexuelles. Il entend donc braver la loi au motif que « marier des homosexuels heurte sa conscience. »

Cette déclaration choquante n'est que le point d'orgue de positionnements plus que douteux de la part de plusieurs de vos élus.

Est-ce qu'on peut comprendre que les adjoints ou délégués en charge du social, en charge de la petite enfance, en charge de la lutte contre les discriminations et pour la diversité sont également les élus les moins tolérants de ce Conseil, les plus militants contre l'égalité, n'hésitant pas pour chacun à défiler contre la loi et en le revendiquant fièrement ?

Ne croyez-vous pas qu'il y a là, Monsieur le Maire, une erreur de casting, d'autant, je le reconnais, que d'autres membres de la majorité ont quant à eux exprimé leur entier soutien à cette loi ?

J'attire d'ailleurs votre attention sur cette position de certains de ces élus qui est parfaitement contraire à ce qui est inséré dans la charte européenne que Mme DUBOURG-LAVROFF va nous faire voter tout à l'heure, qui sera votée évidemment par tout le monde.

Si demain, Monsieur le Maire, un de vos élus déclare qu'il n'a rien contre ces gens-là mais qu'il refuse de célébrer un mariage entre deux personnes de couleur noire, par exemple, est-ce que vous resterez là encore sans réaction ? Vous lui direz : je comprends, ça heurte ta conscience, eh bien ce n'est pas grave, on va trouver un autre élu ?

Hier soir à Bordeaux un jeune de 18 ans s'est fait agresser par des anti-mariage pour tous. Il a terminé aux urgences avant d'être reçu au commissariat de police. Cette agression se rajoute à la longue liste de celles que nous avons déjà dénoncées dans un climat qui a récemment fait dire à l'ONG Idao que Bordeaux est la plus grande ville de France où les personnes homosexuelles sont les moins bien acceptées et qui pointe dans son rapport la responsabilité de la ville.

Ne croyez-vous pas qu'il est temps d'être ferme et de commencer par faire le ménage dans vos propres rangs ?

Pouvez-vous ici solennellement condamner les propos de Hugues MARTIN et des autres élus qui sont sur sa position en leur rappelant qu'ils sont des élus de la République et qu'à ce titre ils n'ont pas à exprimer des états d'âme dans l'application de la loi de la République ?

Vous enverriez alors un signal fort et positif en direction de la lutte contre les discriminations.

**M. LE MAIRE.** -

M. HURMIC

**M. HURMIC.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous avons aussi en ce qui concerne notre groupe examiné de près les déclarations qu'a faites votre adjoint Hugues MARTIN à la presse la semaine dernière.

Je dois dire que nous ne partageons pas l'analyse que vient de faire notre collègue ROUYEYRE dans la mesure où nous considérons que Hugues MARTIN s'est sérieusement engagé pour indiquer qu'il s'assurera du fait que les mariages soient tous célébrés également dans de bonnes conditions. Hugues MARTIN dans ses déclarations que j'ai sous les yeux indique simplement qu'il est opposé à cette loi et qu'il en fait une affaire de conscience.

Tout le monde a le droit de dire publiquement qu'il est favorable ou défavorable à une loi. Cela nous paraît à nous être le B.A.-BA de la démocratie.

Hugues MARTIN dit qu'il ne le fera pas parce qu'il sait qu'il y aura suffisamment d'élus pour célébrer ces nouveaux mariages. Donc, comme je l'indiquais, en tant que responsable il va, dit-il, s'assurer pour que les mariages soient tous célébrés également.

Nous considérons quant à nous être rassurés par les déclarations de Hugues MARTIN à ce niveau-là.

La liberté de conscience : je pense que tous ici nous devrions nous battre pour la liberté de conscience. C'est un principe essentiel. Tous nous sommes républicains. J'ai envie de dire même, au-dessus des lois de la République il y a la conscience individuelle. Heureusement qu'il y a la conscience individuelle.

Je dirai d'un dernier mot que pour ce qui me concerne j'ai toujours préféré la conscience à la consigne, donc je pense que je serais mal venu aujourd'hui pour reprocher à titre personnel et au nom de mon groupe à Hugues MARTIN d'avoir dit publiquement ce qu'était sa conscience. Heureusement qu'il y a des objecteurs de conscience.

Pour ce qui concerne notre groupe nous avons toujours assuré la défense des objecteurs de conscience en leur temps. Aujourd'hui il y a aussi, vous le savez, des objecteurs de croissance. Nous sommes très proches de cette liberté de parole qui leur est donnée.

Voilà les propos que je souhaitais apporter en disant qu'il ne s'agit pas ici de stigmatiser les propos publics qui ont pu être tenus par Hugues MARTIN, que, pour ce qui nous concerne, nous respectons.

**M. LE MAIRE.** -

M. MAURIN

**M. MAURIN.** -

Pour ce qui nous concerne nous avons à la fois été un peu étonnés des propos de M. MARTIN, mais nous avons compris qu'il s'agissait d'une liberté individuelle qui lui incombait.

Nous faisons entièrement confiance à l'esprit républicain qui anime le Maire de la Ville et la grande majorité des élus municipaux de ce Conseil Municipal pour que l'application de la loi se fasse de manière stricte, de manière sécurisée pour tout le monde, et avec évidemment le souci premier d'appliquer la loi et de rendre la mission de service public que devra avoir la Ville de Bordeaux en ce qui concerne le mariage pour tous.

Concernant la délibération de Mme BREZILLON, effectivement c'est une initiative intéressante. Il y a eu beaucoup de candidatures sur cet appel à projets. Le seul regret que l'on peut avoir, ça renvoie évidemment à la notion que la ville ne fait peut-être pas tout, ou du moins pourrait faire beaucoup mieux, c'est par rapport à la somme dévolue à l'ensemble des projets qui était pour le moins très réduite puisqu'il s'agissait de répartir 5.000 euros pour une trentaine de projets.

Cela dit, nous votons la délibération.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

M. BRON

**M. BRON.** -

Monsieur le Maire, je souhaitais réagir spontanément à ce que nous venons d'entendre de la part de notre collègue M. ROUYEYRE.

Déjà au 16<sup>ème</sup> Siècle un dénommé Rabelais disait : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ». Il me semble qu'en ce qui nous concerne aujourd'hui cette citation s'applique véritablement à la science politique.

Or cette conscience aujourd'hui n'est pas partagée par tous. Peut-être même un élément nouveau est en train de voir le jour dans notre société.

Célébrer un mariage, qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est pas se ceindre d'une écharpe tricolore et réciter, ou lire une liste d'articles du code civil. C'est au contraire célébrer des valeurs, des valeurs auxquelles nous croyons qui sont d'ailleurs pour certaines reprises dans les articles du code civil.

Il se trouve justement, on vient de le dire, qu'à Bordeaux nous avons la possibilité de donner satisfaction à tous.

Je voudrais dire avec beaucoup de force que poursuivre et forcer, comme je viens de l'entendre dire à l'heure actuelle, aura vraisemblablement un effet contraire à celui qui est recherché par ceux qui le souhaitent. Ces mariages doivent être célébrés dans le calme et la sérénité. Toute autre attitude produira le contraire.

**M. LE MAIRE.** -

M. SOLARI

**M. SOLARI.** -

Monsieur le Maire, chers collègues. Je respecte tout à fait le choix de Hugues MARTIN, et ses idées. C'est tout à fait personnel. C'est normal.

Moi je ne veux pas rentrer dans des polémiques...

**M. LE MAIRE.** -

Alors n'y entrons pas.

**M. SOLARI.** -

Ce que je voudrais dire c'est par rapport à ce fameux jury auquel j'ai participé. Je trouve que c'est une très bonne initiative. J'étais très content d'en faire partie. Sur toute la quantité de dossiers que nous avons à étudier, ils étaient tous intéressants et on a pu prendre position pour certains. Je pense que les lauréats seront contents et récompensés à leur juste valeur.

**M. LE MAIRE.** -

Merci.

Hugues MARTIN

**M. MARTIN.** -

Monsieur le Maire, je voudrais d'abord remercier Pierre HURMIC et remercier M. MAURIN pour sa modération.

Quelques éléments de réponse, M. ROUYEYRE, si vous le permettez.

Tout d'abord il est clair que comme chacun d'entre-nous ici, je dis bien comme chacun d'entre-nous ici, je ne nourris aucun sentiment d'homophobie. Contrairement à ce que vous indiquez j'ai toujours été tolérant dans ma vie électorale, dans ma vie politique et dans ma vie tout court. Peut-être un peu plus que vous, M. ROUYEYRE.

La France, comme d'autres pays européens, traverse une période difficile notamment dans les domaines économiques et sociaux. Je pense à l'inexorable montée du chômage et aux drames humains qu'il engendre.

Cette situation, M. ROUYEYRE, aurait nécessité de la part du Président de la République et du gouvernement que tous les efforts et toute l'énergie soient consacrés à la lutte contre ce fléau et au redressement économique.

Au contraire, le dossier du mariage pour tous, ouvert et conduit de façon dogmatiste, a profondément heurté des millions, M. ROUYEYRE, des millions de nos concitoyens qui, contrairement à vos allégations proférées ce matin sur une radio locale, ne sont pas d'extrême droite, ne sont pas de la droite ou du centre, mais sont des familles, des citoyens pacifiques de toutes tendances y compris de gauche, certains et la plupart d'ailleurs non encartés politiquement, heurtés, meurtris, non sur le fait d'une union civile que proposait judicieusement Alain JUPPE, mais sur le problème de la filiation et des textes qui vont suivre de l'aveu même de la douce et si délicate Mme Taubira, la PMA et la GPA que vous souhaitez ardemment de vos vœux, M. ROUYEYRE.

La France est de ce fait profondément divisée à l'heure où elle devrait se rassembler comme l'ont fait il y a 70 ans jour pour jour les membres du Conseil National de la Résistance sous l'autorité de Jean Moulin à qui nous devons et nous pouvons rendre hommage, comme le fera, je pense, notre collègue M. MAURIN tout à l'heure.

C'est un choix, celui de la division, celui de la majorité. Le vôtre, assumez-le comme j'assume le mien en mettant en œuvre les choses au niveau de l'état civil afin qu'elles se passent bien pour les 7 demandes formulées à ce jour et les suivantes.



Mais à titre personnel permettez-moi, M. ROUVEYRE, de citer mot pour mot les propos du Président de la République devant le congrès des Maires de France auquel j'ai participé le 20 novembre dernier. Il était aux environs de 17 h. Je cite :

« La loi s'applique pour tous dans le respect de la liberté de conscience. »

Je ne peux croire un seul instant qu'il ait pu se dédire dès le lendemain. Pas lui. Pas le Président de la République.

(Applaudissements)

**M. LE MAIRE.** -

Mes chers collègues, je ne souhaite pas que notre Conseil Municipal devienne le lieu de débats politiques. J'ai exprimé mon point de vue sur cette question dès le départ et je crois en toute clarté. Je l'ai expliqué aux tenants de chacune des deux thèses.

Aujourd'hui je m'exprime non pas en mon nom personnel et en fonction des convictions qui me sont propres, mais comme Maire de Bordeaux, et je suis le maire de tous les Bordelais et de toutes les Bordelaises.

Dans cet esprit, ce à quoi je veux veiller c'est d'éviter tout ce qui peut diviser ou antagoniser. Nous sommes dans une situation économique et sociale difficile. Mon rôle est d'apaiser et de réconcilier. C'est ce que je m'emploie à faire au jour le jour.

Je condamne, je l'ai déjà dit, toutes les violences et toutes les discriminations. Je ne m'appesantirai pas sur ce point. Ma position a été tout à fait claire. J'appelle à l'unité et au respect mutuel.

Je respecte le point de vue des uns et des autres parce qu'il touche à des convictions fondamentales. Et je respecte le point de vue de Hugues MARTIN comme je respecte d'autres points de vue.

S'agissant de la loi je voudrais rappeler que c'est le maire qui marie et qui délègue le cas échéant à d'autres son pouvoir de marier. La loi sera appliquée à Bordeaux dans des conditions de parfaite régularité et de parfaite célérité dès que des demandes auront été appliquées.

Donc je vous appelle les uns et les autres à cesser d'instrumentaliser ce débat à des fins politiciennes pour appeler les Bordelaises et les Bordelais à se rassembler, à s'unir, à se retrouver dans ce qui fait l'esprit de notre ville, c'est-à-dire vivre ensemble et vivre en harmonie.

(Applaudissements)

**M. LE MAIRE.** -

Il faut voter la délibération. J'ai cru observer qu'elle ne suscitait pas d'oppositions.

Pas d'oppositions ?

Pas d'abstentions ?

Merci.

**« Bordeaux pour l'égalité 2013 »  
Synthèse des projets retenus par le Jury**

**Présentation du projet**

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Association Française des Femmes Diplômées des Universités - AFFDU  |
| Intitulé du projet    | <b>"Les olympes de la parole"</b>   |
| Porteur du projet     | Madame Ginette Bazelaire  |
| Thème                 | Citoyenneté / Sexe  |
| Quartier              | Tout territoire   |
| Public cible          | Etablissements scolaires  |
| Objectif              | Assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les filles et les garçons notamment par la réflexion sur la place des femmes et des hommes dans la société, sur le développement du respect mutuel. |
| Descriptif du projet  | Chaque année, l'AFFDU organise le concours "les Olympes de la parole" destiné aux élèves de collèges et lycées. En 2013, le thème retenu est : "femmes, sciences et technologies".                            |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>200 euros</b>  |

**Présentation du projet**

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Astrolabe   |
| Intitulé du projet    | <b>« Discrim'action »</b>   |
| Porteur du projet     | Madame Céline Dessagne  |
| Thème                 | Citoyenneté / Discriminations multiples   |
| Quartier              | 6/ Bordeaux Sud   |
| Public cible          | Tout public, intergénérationnel   |
| Objectif              | Sensibiliser les publics aux diverses formes de discriminations. Partager une réflexion sur la lutte contre les discriminations à l'échelle du quartier.  |
| Descriptif du projet  | Dans le cadre d'un projet global d'animation, il s'agit de mettre en place un temps fort sur le quartier : restitution des travaux réalisés par le pôle adolescents autour du thème des discriminations, organiser un mini concert et du théâtre forum. |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>1000 euros</b>   |

### Présentation du projet

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Business and Professional Women - BPW   |
| Intitulé du projet    | <b>" Scènes de discriminations ordinaires faites aux femmes dans le monde professionnel"</b>  |
| Porteur du projet     | Madame Nathalie Tastet  |
| Thème                 | Emploi / sexe   |
| Quartier              | 3/ Centre Ville   |
| Public cible          | Etudiants, jeunes de 18 à 25 ans  |
| Objectif              | Confronter les futurs acteurs de la vie économique et sociale à la réalité des discriminations faites aux femmes dans le monde du travail. Appropriation des concepts de l'égalité professionnelle.   |
| Descriptif du projet  | Organiser un concours entre écoles ou facultés de Bordeaux. Ce concours aura lieu le temps d'une soirée : les étudiants produiront une création artistique (création musicale, sketch, court métrage) sur le thème des discriminations faites aux femmes dans le monde professionnel. |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>500 euros</b>  |

### Présentation du projet

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Compagnie du Sur Saut   |
| Intitulé du projet    | <b>"Au temps de femmes"</b>   |
| Porteur du projet     | Morgane Tamboers  |
| Thème                 | Culture / Sexe  |
| Quartier              | 2/ Grand Parc, Paul Doumer - 3/ Centre Ville - 7/ Bastide   |
| Public cible          | Intergénérationnel  |
| Objectif              | Sensibiliser sur l'égalité des genres et valoriser les combats menés par les femmes pour obtenir les mêmes droits que les hommes.   |
| Descriptif du projet  | Une création théâtrale sur la femme de l'antiquité à nos jours, proposée par un collectif d'artistes pluridisciplinaire (théâtre, danse, arts visuels) accompagnée par une exposition photographique et des ateliers de théâtre de rue. |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>600 euros</b>  |

### Présentation du projet

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Nom association       | Compagnie en Aparté  |
| Intitulé du projet    | <b>"Théâtre invisible et discriminations"</b>  |
| Porteur du projet     | Monsieur Nicolas Dubreuil  |
| Thème                 | Culture/ Discriminations multiples   |
| Quartier              | 1/ Bordeaux Maritime - 5/ St Michel, Nansouty, St Genès  |
| Public cible          | Tout public  |
| Objectif              | Proposer un support original de sensibilisation aux discriminations. Permettre un accès à tous, en allant dans l'espace public, et par la gratuité. Transmettre la démarche et la technique du théâtre invisible aux jeunes pratiquant le théâtre. |
| Descriptif du projet  | Interventions dans les espaces publics à l'occasion d'évènements ciblés ou de manière spontanée par l'équipe artistique, sur le thème des discriminations. Echanges comédiens / public. Réalisation d'un film retraçant l'évolution du projet.     |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>500 euros</b>   |

### Présentation du projet

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Comité Inter Mouvements Auprès des Evacués - La Cimade<br>Service Oecuménique d'entraide  |
| Intitulé du projet    | <b>« Migrant' Scène »</b>   |
| Porteur du projet     | Monsieur Olivier Bres   |
| Thème                 | Interculturel / Origine   |
| Quartier              | Tout territoire   |
| Public cible          | Tout public   |
| Objectif              | Lutter contre les discriminations et les préjugés contre les migrants. Promouvoir l'échange. Donner la parole aux migrants. Associer le public à la démarche. Favoriser la mise en réseau des associations impliquées dans le projet. |
| Descriptif du projet  | A travers le festival "Migrant' scène, regards croisés sur les migrations", la Cimade propose une programmation culturelle et pluridisciplinaire sur la thématique des migrations. Le thème de 2013 est " Femmes et Migrations ".     |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>700 euros</b>  |

### Présentation du projet

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Mana  |
| Intitulé du projet    | <b>"Fragments de vie"</b>   |
| Porteur du projet     | Madame Céline Bénazeth  |
| Thème                 | Culture / Origine / Sexe  |
| Quartier              | 2 / Grand Parc  |
| Public cible          | Population migrante, familles, femmes / Tout public   |
| Objectif              | Sensibiliser le public sur les droits universels des hommes.<br>Amener les femmes migrantes dans un lieu culturel. Renouer leur histoire à travers des contes et redonner l'envie de la transmission.   |
| Descriptif du projet  | Organiser un temps fort autour des productions artistiques réalisées par les femmes migrantes : peinture, conte, danses à la bibliothèque du Grand Parc. Le 7 mai : organiser une visite en direction des centres de loisirs. Le 16 mai : accueil de groupes. |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>200 euros</b>  |

### Présentation du projet

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Nom association       | Melting Signes   |
| Intitulé du projet    | <b>"Melting Show"</b>  |
| Porteur du projet     | Monsieur Sébastien Lamigou-Gratiaa   |
| Thème                 | Culture / Handicap   |
| Quartier              | 3/ Centre Ville - 7/ Bastide   |
| Public cible          | Tout public  |
| Objectif              | Promouvoir l'égalité culturelle et artistique. Fédérer des personnes sourdes et entendantes autour d'un spectacle musical, visuel et chant signé.  |
| Descriptif du projet  | Création d'un spectacle musical chanté, adapté en Langue des Signes Française reflétant la diversité des origines, des cultures et des savoirs. Concept innovant permettant la collaboration commune autour de l'écriture et du spectacle. |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>600 euros</b>   |

### Présentation du projet

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nom association       | Association Sportive Charles Martin   |
| Intitulé du projet    | <b>"Sport pour tous à Charles Martin"</b>   |
| Porteur du projet     | Madame Claire Dionis  |
| Thème                 | Sport/ Sexe / Origine   |
| Quartier              | 1/ Bordeaux Maritime  |
| Public cible          | Familles bénéficiant ARS  |
| Objectif              | Démocratisation des pratiques sportives. Encourager la mixité sociale, la mixité filles/garçons et ethnique.  |
| Descriptif du projet  | Pour sensibiliser les publics en marge des activités, l'association souhaite élargir ses moyens de communication. Réalisation d'une plaquette. Création d'un film documentaire. |
| <b>Subvention LCD</b> | <b>700 euros</b>  |